

Thème 1 introductif – Comprendre les territoires de proximité (7-8 h)

Question	Mise en œuvre
Approches des territoires du quotidien	<p>Une étude de cas au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée ; - la région où est situé le lycée. <p>Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires.</p>

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

Sens général du thème en classe de première S

Ce thème est obligatoirement traité comme **thème introductif**.

Il porte sur les mêmes échelles et thématiques que le thème introductif du programme des classes de premières ES et L, mais **l'étude est resserrée autour d'une seule question comprenant une étude de cas et une entrée générale** permettant ainsi un traitement en **7 à 8 heures** (évaluation comprise).

Problématique générale du thème

Quelles sont les dynamiques majeures des territoires de proximité (échelles locale et régionale) ?

Articulation de la question avec le thème

Cette problématique est envisagée à travers **une seule question** : « Approches des territoires du quotidien » qui aborde les évolutions du territoire français aux échelles locale et régionale à travers des **éléments concrets, proches du quotidien des élèves**. Elle est ainsi susceptible de susciter la curiosité des élèves et d'être plus aisément compréhensible par eux.

Propositions pour la mise en œuvre

La question « Approches des territoires du quotidien » reprend **deux des quatre entrées du thème 1 du programme de géographie des classes de premières ES et L qu'elle articule cependant différemment** :

- le professeur choisit **une seule étude de cas** : soit un aménagement proche du lycée, soit la région où est situé l'établissement ;
- **si la région du lycée est retenue comme étude de cas, celle-ci est remise en perspective par rapport aux enjeux et aux acteurs de l'aménagement des territoires français** et pas dans une démarche comparative avec un autre pays européen comme c'est le cas pour le programme des séries ES/L.

Le professeur dispose de 7 à 8 heures (évaluation comprise) pour traiter la question. Il peut consacrer **3 à 4 heures à l'étude de cas** et **2 à 3 heures à l'entrée générale** « Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires ».

Problématiques de la question

- Quelles dynamiques sont à l'œuvre dans les territoires de proximité des élèves ?
- Quels acteurs aménagent aujourd'hui ces territoires ? Quels objectifs poursuivent-ils ?

Orientation pour la mise en œuvre

Les deux études de cas au choix abordent les mêmes éléments fondamentaux, mais en les envisageant sous des angles un peu différents :

l'étude d'un aménagement (une définition du terme est proposée dans la fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Aménagement, développement et prospective des territoires ») **proche du lycée** met l'accent sur la diversité des acteurs de l'aménagement des territoires français et sur les relations entre ces acteurs. Elle permet également d'utiliser une première fois une démarche d'analyse territoriale (identification d'acteurs et d'enjeux, réflexion sur les transformations de l'espace induites) qui peut être reprise ensuite, par exemple pour l'étude de cas sur les espaces productifs ;

l'étude de la région où se situe le lycée met plus en valeur les grands enjeux de l'aménagement des territoires français à travers l'étude des besoins en termes de développement régional et des objectifs de la politique d'aménagement menée dans la région.

Le professeur fait son choix en fonction de son projet pédagogique mais aussi des réalités de l'espace dans lequel il enseigne. La présence près du lycée d'un aménagement récent, d'ampleur importante, débattu au sein de la population locale, peut ainsi plaider pour le choix de la première étude de cas.

Dans la situation où c'est un aménagement proche du lycée qui est étudié, le professeur est libre du choix du cas (quelques conseils à ce sujet sont disponibles dans la fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Approches des territoires du quotidien »). Il peut éventuellement choisir **d'analyser un aménagement qui sera repris dans la suite du programme**, permettant ainsi de remobiliser les contenus et d'approfondir l'analyse. Par exemple, le cas de la rénovation d'un quartier urbain en difficulté situé à proximité du lycée pourra être retravaillé lors de l'étude de la question « La France en villes ». De même, un aménagement réalisé dans un territoire de l'innovation proche de l'établissement pourra être revu dans le cadre de la question « Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation ».

L'accompagnement du programme des classes de premières ES/L propose une fiche générale sur l'étude de cas. Concernant cette étude de cas en particulier, la démarche peut être identique à celle utilisée dans les classes de premières ES/ L :

- présentation de l'aménagement, identification de ses objectifs et des acteurs impliqués, bilan si c'est un aménagement local qui est étudié (cf. la fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Approches des territoires du quotidien ») ;
- identification des principales caractéristiques de la région, étude de l'organisation de l'espace régional, présentation des grands projets d'aménagement régionaux si le professeur choisit d'analyser la région du lycée (cf. la fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « La région, territoire de vie, territoire aménagé »).

Certaines modalités de travail semblent particulièrement adaptées à la mise en œuvre de cette étude de cas.

Elle peut donner lieu à **une sortie de terrain, à la rencontre d'acteurs, à la visite d'une institution locale ou régionale** (en lien avec l'analyse d'une collectivité locale proche du lycée proposée dans le thème 1 du programme d'ECJS).

Les investigations autour de cette étude de cas peuvent être menées en plusieurs étapes au fil de l'année. Elles peuvent se traduire par des **productions autonomes de la part des élèves** (ex. : dossiers, posters).

Enfin, de nombreux aménagements locaux peuvent aisément faire l'objet d'un **schéma**, cette forme de trace écrite étant même la plus efficace dans certains cas. L'organisation spatiale d'une région peut être synthétisée sous la forme d'un **croquis**, éventuellement préparé par des schémas élémentaires réalisés au fur et à mesure de l'étude (ex. : schémas du réseau urbain régional, des moyens d'ouverture de la région à l'extérieur, des grands projets d'aménagement).

L'entrée générale du thème portant sur les « acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires » peut être traitée de la même manière que dans les classes des premières ES/L (cf. la fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Approches des territoires du quotidien »).

Les enseignants ayant choisi comme étude de cas la région du lycée doivent par contre veiller à mettre en perspective cette étude de cas de manière différente que dans les classes de ES/L, en reliant bien l'étude de cas à la question de l'aménagement des territoires en France. Ils peuvent notamment pour cela montrer que les régions sont aujourd'hui des acteurs-clés de l'aménagement des territoires et s'appuyer sur des projets menés à l'échelle régionale pour éclairer les grands enjeux de l'aménagement des territoires français.

Capacités et méthodes : un exemple

Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
Exploiter et confronter des informations	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

Ce thème est centré sur les acteurs de l'aménagement des territoires en France. Il est donc l'occasion d'étudier leurs argumentaires tout en développant chez les élèves un **regard critique sur le discours de ces acteurs**. La lecture distanciée de sites internet d'institutions locales et régionales peut ainsi par exemple permettre une réflexion sur ce mode de communication (et ainsi contribuer à la formation citoyenne des élèves). La fiche d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Des sites pour mettre en œuvre le programme de géographie de première » propose des pistes en ce sens aux échelles locale et régionale.

La maîtrise de cette compétence et des connaissances liées au thème pourrait par exemple être évaluée sous la forme d'un exercice sur document(s) où un acteur présente un aménagement qu'il a réalisé à l'échelle locale ou régionale, la consigne invitant les élèves à mener une réflexion sur la source du document, les objectifs du discours et les limites de ce type de communication.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Faire une présentation très institutionnelle et administrative de l'aménagement des territoires de proximité en négligeant la dimension d'espace vécu au quotidien par les élèves.
- Étudier la région pour elle-même sans la relier aux acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires

Pour aller plus loin

Trois ouvrages peuvent fournir un éclairage sur l'approche globale du thème :

- N. Baron-Yellès, France, Aménager et développer les territoires, *La Documentation photographique*, n°8067, 2009.
- M. Reghezza-Zitt, *La France dans ses territoires*, SEDES, 2011.
- M. Reghezza-Zitt, *La France, une géographie en mouvement*, *La Documentation photographique*, n° 8096, 2013.

Des références bibliographiques plus précises sont proposées dans les fiches d'accompagnement du programme de premières ES/ L « Approches des territoires du quotidien », « La région, territoire de vie, territoire aménagé », « Aménagement, développement et prospective des territoires ».